

A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Les classes bilingues de la maternelle au lycée ainsi que les classes à option breton sont invitées à rejoindre ce projet !

Les **écoles maternelles, élémentaires et les collèges** : le Kamishibaï plurilingue permet de développer chez les enfants des stratégies d'apprentissage, des capacités d'écoute, d'observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que la coopération dans le cadre d'un travail de rédaction et d'illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d'égalité. Ce projet rejoint les objectifs du Ministère de l'Éducation Nationale qui préconise dès l'école maternelle un « éveil à la diversité linguistique », une « sensibilisation à la pluralité des langues »¹ dans les nouveaux programmes et qui indique que « Les langues parlées au sein des familles peuvent être utiles à cette fin »².

Neuze, prest oc'h ?

Alors vous êtes prêt-e-s ?

**Faites preuve d'imagination et séduisez-nous
avec vos plumes, vos pinceaux et ... vos langues !**

¹ Arrêté du 18-2-2015 - J.O. du 12-3-2015 MENESR - DGESCO MAF 1

² Loi sur la refondation de l'école du 8 juillet 2013



REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par la direction diocésaine de l'enseignement catholique du Finistère et Dulala, partenaire du réseau Kamilala, afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un Kamishibai plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert à toutes les classes bilingues de la maternelle au lycée, ainsi qu'aux classes option breton. Les élèves doivent être au cœur du processus de création, sous la direction de la structure éducative.

Un seul kamishibai sera accepté par classe participante.

Les inscriptions seront à faire pour le 26 novembre 2021.

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37X27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibai sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibai doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibais de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibai : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour *les illustrations* (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (breton et trois autres langues minimum). **Le breton sera la langue de la narration.** Le Kamishibaï plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration se fera en breton, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en breton et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilingagères.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le breton et le français devra être traduit-e sur la même planche (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo])

Art. 5 : Réception des kamishibaïs

Le kamishibaï devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l'original.

Les dessins ne devront pas être pliés ni roulés.



Les planches devront être envoyées impérativement **avant le 25 mars 2022**.

Le kamishibai doit être envoyé ou à l'adresse :

DDEC
Concours Kamishibai plurilingue
Rozenn Le Plénier
15 place Sanquer
29200 Brest

Ou

DDEC
Concours Kamishibai plurilingue
Rozenn Le Plénier
2 rue César Franck
2900 Quimper

Le kamishibai devra également si possible être scanné et envoyé par WeTransfer à l'adresse rozenn.leplénier@e-c.bzh.

Art. 6 : Le Jury

Un jury analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- *respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- *place et utilisation des langues dans l'histoire
- *diversité des statuts des langues
- *construction de l'histoire
- *créativité dans les illustrations
- *respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

- Catégorie 3-6 ans
- Catégorie 6-10 ans
- Catégorie collège, lycée, option breton

Art. 7 : Droits d'auteur

En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de**



reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibaï soit intégré dans les outils de communication de réseau Kamilala (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau Kamilala s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibaï par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibaï plurilingue de Dulala et du réseau Kamilala". Le logo du concours pourra également être apposé.

Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibaï gagnant acceptent que leur travail soit être légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.


Art. 10 : Organisateur du Concours


Ce concours est organisé par l'association française Dulala et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de Dulala en charge de son animation.




CALENDRIER

Pour participer au premier Concours Kamishibaï plurilingue de l'enseignement catholique du Finistère 2021-2022, voici la marche à suivre :

-  Inscrivez-vous avant le **26 novembre 2021** en remplissant le formulaire d'inscription en ligne.

-  Envoyez-nous votre Kamishibaï plurilingue avant le **25 mars 2022** (consultez les modalités d'envoi dans le règlement du concours).

-  Rendez-vous **le jeudi 19 mai 2022** pour l'annonce des résultats !